

26 NOVEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue en visioconférence enregistrée, le jeudi 26 novembre 2020, à 10 h, à Saint-Alphonse-Rodriguez.

SONT PRÉSENTS : M^{ME} ISABELLE PERREAULT, MAIRESSE
M. PIERRE LAVALLÉE, DISTRICT N^O 1
M. CHARLES-ANDRÉ PAGÉ, DISTRICT N^O 3
M. RÉMI BÉLANGER, DISTRICT N^O 5
M^{ME} MIREILLE ASSELIN, DISTRICT N^O 6

EST AUSSI PRÉSENTE : M^{ME} ELYSE BELLEROSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

PUBLIC : ENVIRON 3 PERSONNES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Isabelle Perreault, mairesse, agit à titre de présidente d'assemblée et madame Elyse Bellerose, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 10 h.

2020-11-412

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MIREILLE ASSELIN
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

4. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – BUDGET MUNICIPAL 2020

5. CHANGEMENT DE VOCATION – CAMION FORD F-350, 2007 – DU DOMAINE PUBLIC AU DOMAINE PRIVÉ – AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE DE L'ÉQUIPEMENT

6. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2020-11-388 – LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUES CAT. 938-K – JOBERT INC.

7. PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) VILLAGE – RÉNOVATION EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL RÉSIDENTIEL – 730, RUE LUC

REPORTÉ

8. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE– EMBLEMEMENT NON CONFORME D'UNE RÉSIDENCE, D'UNE TERRASSE ET D'UN CABANON – 31, RUE RIVEST

REPORTÉ

9. OCTROI DE MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS – ARPENTEURS – BARRAGES DU LAC GAREAU – X0004186 X0004184

REPORTÉ

10. OCTROI DE CONTRAT – ENTRETIEN DE PATINOIRES – HIVER 2020-2021

11. EMBAUCHE TEMPORAIRE – SURVEILLANT DE PATINOIRES – HIVER 2020-2021

12. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 426-4-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 426-1990 – RÈGLEMENT ADMINISTRATIF – TARIFICATIONS POUR FINANCER DIFFÉRENTS SERVICES D'URBANISMES RENDUS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
13. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 427-1-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 427-1990 – RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES – TARIFICATIONS POUR FINANCER DIFFÉRENTS SERVICES D'URBANISMES RENDUS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
14. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR UNIQUEMENT)
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU QUE l'article 358, de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités, oblige tous membres du conseil, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, à déposer une déclaration mise à jour devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires.

EN CONSÉQUENCE,

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie avoir reçu les déclarations de tous les membres du Conseil et ce Conseil en prend acte.

2020-11-413

4. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – BUDGET MUNICIPAL 2020

ATTENDU QUE des transferts, entre des postes budgétaires, peuvent être réalisés;

ATTENDU QU' il y a lieu d'officialiser ces transferts;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉLANGER
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez approuve les montants à être transférés des postes budgétaires apparaissant au « Tableau A » vers les postes budgétaires apparaissant au « Tableau B » pour une somme de **94 433 \$** tels que définis ci-dessous, à savoir :

TABLEAU A

LES MONTANTS SUIVANTS SONT **CRÉDITÉS** DES COMPTES ICI IDENTIFIÉS

MONTANT	GL	TITRE
7 500 \$	02 13000 419	FRAIS DE COLLECTION
580 \$	02 13000 429	ASSURANCES AUTRES
2 100 \$	02 22000 310	FRAIS DE DÉPLACEMENT - INCENDIE
215 \$	02 22000 640	ACCESSOIRES PRATIQUE INCENDIE
4 100 \$	02 32000 411	FRAIS DE GÉNIE, ARPENTAGE
6 000 \$	02 32000 454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT - VOIRIE
16 400 \$	02 32000 625	ACHAT D'ASPHALTE
1 500 \$	02 32000 675	FOURNITURES MÉDICALES
22 100 \$	02 32002 521	ENT. - NIVELAGE DE CHEMIN
7 000 \$	02 32009 521	PROFILAGE FOSSÉS
1 260 \$	02 34000 681	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE DES RUES
3 528 \$	02 41302 526	ENTRETIEN RÉPARATION - 4H
770 \$	02 41305 526	ENT, REP., PIÈCES & ACC MCM
580 \$	02 41307 526	ENTR & REP. PIÈCES & ACC RENTIER N
4 000 \$	02 41400 444	SERV. TECHN - USINE ÉTANG AÉRÉ
2 000 \$	02 41400 640	PIÈCES ET ACC TANG AÉRÉ
2 800 \$	02 41500 331	TÉLÉCOMMUNICATION ÉGOUT VILLAGE
3 200 \$	02 41500 411	SERVICE DE GÉNIE ÉGOUT VILLAGE
2 800 \$	02 41500 444	SERVICE TECHN ÉGOUT VILLAGE
1 000 \$	02 41500 526	ENTRETIEN & REP. ÉGOUT VILLAGE
2 000 \$	02 61000 995	DEMANDE D'ORDONNANCE COURS SUPÉRIEURE
530 \$	02 70120 454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT - LOISIRS
1 500 \$	02 70120 681	ÉLECTRICITÉ CCR
35 \$	02 70125 447	SAINT-ALPHONSE EN BLANC
95 \$	02 70128 448	CINÉMA EN PLEIN AIR
840 \$	02 70140 419	SURVEILLANT-PLAGE
94 433 \$	TOTAL	

TABLEAU B

LES MONTANTS SUIVANTS SONT **DÉBITÉS** DES COMPTES ICI IDENTIFIÉS

MONTANT	GL	TITRE
1 030 \$	02 13000 289	AUTRES AVANTAGES SOCIAUX (PAE)
1 250 \$	02 13000 339	COVID-19 "ÇA VA BIEN ALLER"
2 755 \$	02 13000 341	AVIS PUBLIC -ADMIN
301 \$	02 13000 454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT - ADMIN
826 \$	02 13000 951	QUOTE-PART FIBRE OPTIQUE
1 088 \$	02 13001 414	ENTRETIEN SOUTIEN - LOGICIEL
170 \$	02 15000 417	ÉVALUATION MUNICIPALE - MUTATION
667 \$	02 22000 610	ALIMENTS INCENDIE
1 500 \$	02 22000 631	ESSENCE ET HUILE DIESEL - INCENDIE
215 \$	02 22000 650	VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACC. - INCENDIE
1 150 \$	02 32000 331	TÉLÉCOMMUNICATION - GARAGE
67 \$	02 32000 422	ASS. GARAGE & ÉQUIP VOIRIE
1 825 \$	02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE
955 \$	02 32000 521	ENTRETIEN-REP - CHEMINS (BALAIS MÉCANIQUES)
100 \$	02 32000 526	ENT ET REP. MACH/OUTILLAGE/ÉQUIP
255 \$	02 32001 521	ENT - PONTS DE BOIS
853 \$	02 32005 521	ENT - RECHARGEMENT CHEMINS
35 855 \$	02 33000 629	ACHAT D'ABRASIF
837 \$	02 35500 640	ACCESSOIRES- SIGNALISATION
1 471 \$	02 41100 529	BACS ORDURES
2 345 \$	02 41302 444	SERV. TECHN -ANALYSE 4H
1 152 \$	02 41302 635	PRODUITS CHIMIQUES - 4H
602 \$	02 41303 444	SERV. TECHN - ANALYSE VILLAGE
6 800 \$	02 41303 526	ENTRETIEN/REPARATION, PIÈCES & ACC VILLAGE
547 \$	02 41303 631	ESSENCE GÉNÉRATRICE
405 \$	02 41303 635	PRODUITS CHIMIQUES VILLAGE
1 005 \$	02 41304 444	SERV.TECHN-ANAL ADAM
5 845 \$	02 41304 526	ENTR, RÉP, PIÈCES & ACC. ADAM
770 \$	02 41305 444	SERV.TECHN -ANALYSES MCM
580 \$	02 41307 444	SERV. TECHN - ANALYSES RENTIER N
14 966 \$	02 45120 959	MATIÈRES RÉSIDUELLES - ÉLIMINATION
1 240 \$	02 46000 400	BARRAGES ET TRAPPAGE CASTORS
217 \$	02 61000 670	VÊTEMENTS URBANISME & ENVIR.
15 \$	02 70120 640	PIÈCES & ACC. LOISIRS
450 \$	02 70122 447	PROGRAMMATION -CAMP DE JOUR
195 \$	02 70150 447	CIRCUIT VÉLO LANAUDIÈRE
745 \$	02 70196 520	ENTRETIEN BACS COMPTOIR VESTIMENTAIRE
3 384 \$	02 70210 422	ASSURANCE CHAPELLE LAC VERT
94 433 \$	TOTAL	

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou le greffier et adjoint à la direction générale à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-414 **5. CHANGEMENT DE VOCATION – CAMION FORD F-350, 2007 – DU
 DOMAINE PUBLIC AU DOMAINE PRIVÉ – AUTORISATION D'ALLER EN
 APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE DE L'ÉQUIPEMENT**

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite vendre un camion de marque
FORD F-350, 2007 portant le numéro de série
1FTWF31R1BEA52582;

ATTENDU que pour permettre l'aliénation des biens municipaux
affectés à une utilisation publique la Municipalité doit d'abord
changer la vocation du bien;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être
dissocié;

DE changer la vocation du camion de marque **FORD F-350**, 2007 d'utilité du domaine
public vers une utilité du domaine privé;

DE mandater Luc Beaupré, chef d'équipe aux Travaux publics, afin de procéder à
un appel d'offres par le biais du site internet et autres plateformes de la Municipalité
pour la vente d'un camion **FORD F-350**, 2007;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou le greffier
et adjoint à la direction générale à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-11-415 **6. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2020-11-388 – LOCATION
 D'UN CHARGEUR SUR ROUES CAT. 938-K – JOBERT INC.**

ATTENDU la résolution **2020-11-388** qui acceptait l'offre de l'entreprise
ÉQUIPEMENT ST-GERMAIN INC. pour une période de cinq (5)
mois, au coût de 5 518,80 \$ par mois, incluant les taxes
applicables;

ATTENDU QU' attendu que l'offre de l'entreprise **ÉQUIPEMENT ST-GERMAIN
INC.** n'inclut pas le carburant, le transport et l'entretien de la
machinerie;

ATTENDU la soumission de Jobert inc. inclut le carburant, le transport
et l'entretien de la machinerie et est donc, de ce fait, le
soumissionnaire conforme le plus bas.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉLANGER
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

DE modifier la résolution numéro **2020-11-388** et de procéder à la location d'un
chargeur sur roues **CAT. 938-K** assortie d'un contrat d'entretien et d'une garantie,
pour une période de cinq (5) mois, au coût de 6 898,50 \$ par mois, incluant les taxes
applicables chez **JOBERT INC.** et de ne pas retenir l'offre de l'entreprise **ÉQUIPEMENT
ST-GERMAIN INC.**;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 330 01 629;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou le greffier et adjoint à la direction générale à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2020-11-416 7. PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)
VILLAGE – RÉNOVATION EXTÉRIEURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL
RÉSIDENTIEL – 730, RUE LUC**

ATTENDU QUE la demande consiste à approuver les plans d'agrandissement et de rénovation extérieure de la résidence.

ATTENDU QUE le projet se résume à :

- remplacer le revêtement des murs extérieurs présentement en aluminium blanc par du déclin de bois d'ingénierie (de type CanExel®) de couleur grise, posé à l'horizontale, et la cheminée de couleur gris très foncé (charbon de bois);
- agrandir en hauteur par-dessus l'annexe existante du côté gauche de la résidence et ajouter des fermes de toit d'une pente 10/12 recouvertes de tôle noire;
- retirer les garde-corps en aluminium de la galerie en façade installés il y a moins de dix ans.

ATTENDU QUE le **730, RUE LUC** est situé dans un secteur soumis à l'approbation d'un PIIA.

ATTENDU QUE les travaux sont assujettis au Règlement numéro 692-2006 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicable sur une partie du noyau villageois.

ATTENDU QUE le CCU a transmis ses recommandations au conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MIREILLE ASSELIN
et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié;

QUE le conseil municipal **ACCEPTÉ** la demande au PIIA du **730, RUE LUC** pour la rénovation extérieure du bâtiment principal résidentiel **À CONDITION TOUTEFOIS** que :

1. Le revêtement de tôle sur la toiture soit uniforme;
2. Le retrait du garde-corps sur la galerie en façade du bâtiment principal ne contrevient pas au Code national du bâtiment en ce qui a trait à la sécurité et la prévention des chutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**REPORTÉ 8. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – EMBLACEMENT NON
CONFORME D'UNE RÉSIDENCE, D'UNE TERRASSE ET D'UN CABANON
– 31, RUE RIVEST**

**REPORTÉ 9. OCTROI DE MANDAT – SERVICES PROFESSIONNELS – ARPENTEURS
– BARRAGES DU LAC GAREAU X0004186 ET X0004184**

REPORTÉ 10. OCTROI DE CONTRAT – ENTRETIEN DE PATINOIRES – HIVER 2020-2021

2020-11-417 11. EMBAUCHE TEMPORAIRE – SURVEILLANT DE PATINOIRES – HIVER 2020-2021 – MONSIEUR MATHIEU CLÉROUX

ATTENDU la vacance du poste temporaire de surveillant de patinoire;

ATTENDU la Municipalité a procédé à l'affichage du poste temporaire de surveillant de patinoires pour la saison hivernale 2020-2021;

ATTENDU la candidature de monsieur Mathieu Cléroux;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié;

DE procéder à l'embauche de monsieur Mathieu Cléroux comme salarié temporaire avec un horaire variable au poste de surveillant de patinoires au taux horaire de 15,50 \$ pour une durée maximale de 13 semaines, à partir de décembre 2020;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 701 30 141;

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier ou le greffier à signer les documents afférents à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 426-4-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO N° 426-1990 – RÈGLEMENT ADMINISTRATIF – TARIFICATION POUR FINANCER DIFFÉRENTS SERVICES D'URBANISME RENDUS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ

Le conseiller Pierre Lavallée donne un avis de motion et dépose un projet du règlement numéro 426-4-2020 voulant qu'il y ait adoption, lors d'une séance subséquente, du règlement numéro **426-4-2020** modifiant le règlement numéro 426-1990 – Règlement administratif – tarification pour financer différents services d'urbanismes rendus par la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez.

13. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 427-1-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 427-1990 – RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES – TARIFICATION POUR FINANCER DIFFÉRENTS SERVICES D'URBANISMES RENDUS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ

Le conseiller Rémi Bélanger donne un avis de motion et dépose un projet du règlement numéro **427-1-2020** voulant qu'il y ait adoption, lors d'une séance subséquente, du règlement numéro 427-1990 – Règlement sur les dérogations mineures – tarification pour financer différents services d'urbanisme rendus par la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR UNIQUEMENT)

La mairesse et les membres du Conseil répondent aux questions des contribuables.

2020-11-417 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉLANGER
ET RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 10 H 9.

ISABELLE PERREAULT
MAIRESSE

ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE